

Intervention de Monsieur l'Ambassadeur Pierre Vaesen, directeur de la cellule politique de Monsieur Armand De Decker, Ministre de la Coopération au Développement

Madame le Ministre (à confirmer)
Monsieur le Ministre (à confirmer)
Excellences,
Mesdames, Messieurs
Chers amis et chers collègues,

A plusieurs titres, l'initiative de l'asbl African Axis mérite nos félicitations et nos encouragements. Mais permettez-moi tout d'abord de vous adresser au nom de Monsieur De Decker, Ministre de la Coopération, tous ses vœux de réussite pour cette conférence. Retenu par d'autres engagements antérieurs, le Ministre De Decker ne pourra être des nôtres, et tout en vous priant de l'excuser, m'a demandé de vous adresser ces quelques mots en son nom.

Le programme de cette conférence organisée par African Axis concerne plusieurs centres d'intérêt et rencontre plusieurs objectifs de la coopération belge.

Notre premier objectif est bien sûr de mettre en commun nos efforts pour lutter contre la pauvreté et améliorer les conditions de vie en Afrique. Nous, à la coopération belge, sommes comme la plupart d'entre vous persuadés que cette lutte contre la pauvreté ne peut s'organiser sans une implication des entreprises privées ni sans une meilleure contribution des politiques de coopération au développement économique en général.

Enfin, African Axis est une émanation de la diaspora africaine en Belgique. Pour le Ministre De Decker, la coopération belge et la diaspora africaine doivent se rapprocher encore plus et doivent travailler de concert. La coopération belge a déjà mis sur pied quelques actions de coopération impliquant la diaspora, et d'autres actions sont en préparation. Mais il faudra aller plus loin encore, et c'est pour cette raison que le ministre De Decker a lancé une invitation à toute série d'associations de la diaspora en Belgique pour une rencontre informelle à Bruxelles le 13 juillet.

Mesdames, Messieurs,
je sais, au vu du programme, que les exposés et les débats en cette salle seront très intéressants, mais je sais aussi que nous profiterons des pauses et des repas pour nouer ou reprendre des contacts, entre les associations de la diaspora, les organisations belges ou européennes de la coopération au développement et aussi avec le monde des entreprises.

Ce monde de l'entreprise, les milieux de la coopération au développement, et pas seulement en Belgique, ont parfois eu tendance à le négliger. Et vice versa. La loi belge sur la coopération internationale de 1999 est à cet égard un très bel instrument qui pour la première fois a donné à la coopération belge un cadre légal, des objectifs précis et des critères de mise en œuvre. Mais le secteur privé et l'appui au développement des entreprises n'apparaissent pas dans cette loi. Tout comme

d'ailleurs ils n'apparaissent pas explicitement dans les Objectifs du millénaire pour le développement fixés par les Nations Unies et leurs Etats membres en 2000. Heureusement, depuis lors, les choses ont évolué.

Le rôle indispensable du secteur privé dans le développement a été rappelé en mars 2002 lors de la Conférence des Nations Unies de Monterrey sur le financement du développement, et en août de la même année par le Sommet mondial pour le Développement durable à Johannesburg. En Belgique, en 2001, le Parlement a créé la société BIO, qui permet à la coopération belge d'appuyer directement des entreprises dans les pays en développement. En 2004, le gouvernement belge a en outre approuvé une note politique « Entreprendre contre la pauvreté et pour le développement » qui fixe quelques objectifs pour la coopération belge en matière d'appui au secteur privé.

- créer un environnement favorable propice au développement du secteur privé e.a. dans le domaine de la formation, dans le domaine judiciaire, par la lutte contre la corruption.
- Sensibiliser les entreprises belges au développement du Sud
- Promouvoir les investissements directs dans le sud, BIO était l'instrument de cette politique.

Je voudrais également signaler que plusieurs acteurs financés par la coopération belge, principalement des ONG spécialisées, BIO et le Fonds belge de survie, soutiennent des organisations de microcrédits. N'oublions pas que la micro finance joue un rôle indispensable dans le développement d'activités économiques pour le segment le plus pauvre de la population dans les pays en développement.

En Afrique centrale, en contribuant par des programmes de développement à l'instauration d'un état de droit, en renforçant le système judiciaire, en finançant des programmes de réforme des administrations publiques et des programmes de démobilisation visant à instaurer la paix et la sécurité, en formant des ressources humaines, en relançant un appui aux infrastructures, par exemple la réhabilitation des ports de Matadi et Kinshasa en République démocratique du Congo, la Belgique participe très activement à la création d'un climat favorable au développement du secteur privé.

Lors d'un atelier cet après midi, nous aurons l'occasion de revenir plus en détails sur les objectifs et actions de la coopération belge en matière d'appui au développement des entreprises.

Mais je rappelle que l'objectif n° 1 de la coopération belge est de lutter contre la pauvreté en Afrique, en Asie et en Amérique latine et d'améliorer les conditions de vie de ce milliard de femmes, hommes et enfants qui vivent avec moins de 1 dollar par jour. Cet objectif ne peut être atteint sans la participation des entreprises et sans le développement de nouveaux tissus d'entreprises dans les pays les plus pauvres. Car indépendamment de l'aide internationale, si indispensable et encore insuffisante, c'est le travail, ce sont les marchés et les entreprises, comme l'écrivait le Prix Nobel d'Economie Joseph Stiglitz, qui sont au centre de l'économie et en assurent le développement durable.

Le développement durable et sa maîtrise ne peuvent évidemment s'effectuer que dans un climat politique serein, impliquant la paix des armes, le rétablissement de l'état de droit et de la démocratie, l'instauration de la justice sociale, le respect des droits humains et des libertés fondamentales, le respect de l'environnement, la transparence des transactions, bref, l'établissement et le respect de règles permettant une solidarité et une confiance mutuelle de tous les acteurs de la vie politique, économique et sociale. C'est l'immense défi du développement, principalement en Afrique. C'est aussi le défi des entreprises, qui doivent concilier leurs intérêts propres à ceux de leurs employés et de leurs familles et à ceux de l'environnement.

Pas de développement sans les entreprises, certes, mais les marchés ne peuvent pas fonctionner seuls : il convient de voir l'Etat, les gouvernements assurer leur part du développement, assumer leurs responsabilités en terme de répartition de la richesse et de solidarité interpersonnelle. Il convient que les entreprises acceptent aussi ce rôle des Etats.

Le déploiement d'une activité économique à travers notamment les entreprises privées est une condition indispensable pour améliorer les conditions de vie. La richesse économique créée par les entreprises doit cependant se répartir équitablement. Si le profit réalisé est quasi totalement expatrié, l'impact économique et social sur place sera forcément nul. La coopération au développement ne peut soutenir les entreprises qui visent un enrichissement rapide à court terme sans tenir compte d'un développement durable. Il n'y aura pas de progrès dans la lutte contre la pauvreté s'il n'y a pas de croissance économique équitablement partagée.

Les ressources naturelles d'Afrique centrale, je pense notamment aux forêts, sont aussi une de leurs principales ressources économiques. La forêt peut être exploitée en respectant son avenir et sa diversité, soyons donc attentifs à exploiter les ressources naturelles dans l'esprit du développement durable.

Je souhaite aussi attirer votre attention sur une autre priorité de la coopération belge qui est la promotion du rôle des femmes.

L'égalité des hommes et des femmes, et une amélioration du sort des femmes, sont des priorités de la coopération belge. S'occuper de développement économique en Afrique sans impliquer les femmes serait une aberration. Ce sont les femmes qui contrôlent en Afrique une bonne part des échanges économiques qui, je le rappelle, sont encore et surtout informels. Le passage vers une économie plus formelle ne pourra se faire sans la réelle participation de celles qui ont déjà l'expérience et qui sont très souvent les premiers agents économiques.

Enfin pour terminer, je voudrais briser une lance en faveur d'un autre combat. A travers tous les âges et tous les pays, les grandes épidémies, les grandes maladies touchent d'abord les jeunes enfants et les personnes âgées. Le sida, lui, en Afrique, fait des hécatombes dans les tranches d'âges économiquement actives : en Afrique, entre 1985-1995, 60 % des victimes du sida avaient moins de 4 ans ou plus de 60 ans ; entre 2000 et 2005, 55% des victimes du sida y avaient entre 20 et 50 ans. Le sida tue avant tout des êtres humains, mais ceux-ci sont aussi, très souvent, des forces vives de l'activité économique et des cadres d'entreprises qualifiés. A la tragédie personnelle ou familiale s'ajoute donc un désastre pour le développement du pays.

Confrontées à ces situations dramatiques, de plus en plus d'entreprises lancent leurs propres actions de prévention et prennent en charge les soins pour les personnes déjà atteintes du VIH-sida. Le 30 mai dernier, le Dr Piot, directeur de l'ONUSIDA, signalait que l'année 2005 a permis de constater pour la première fois un ralentissement de la propagation du sida, mais le combat est loin d'être terminé. Et la participation des entreprises à ce combat est indispensable.

Excellences,
Mesdames, Messieurs
Chers amis et chers collègues,

Encore une fois, au nom du Ministre De Decker, au nom des représentants de la DGCD et en mon nom propre, je vous souhaite des travaux fructueux et dynamiques. Nous lirons avec grand intérêt les conclusions et recommandations de vos travaux et je suis certain que nous pourrions nous en inspirer pour des réalisations futures de la coopération Afrique-Belgique

Je vous remercie pour votre attention.